

Localisation: Tous sites Villes et Villages

Le responsable ACM travaille sous l'autorité fonctionnelle de la direction du service Animation de Proximité et en lien direct avec la coordinatrice pédagogique.

Le responsable ACM est garant du bon fonctionnement de la structure notamment en étant l'interlocuteur privilégiés des familles et ce, en parfaite harmonie avec les orientations municipales.

Il doit jouer un rôle éminent au sein de l'équipe d'animation tout en respectant et faisant respecter les règles de sécurité.

Il a le sens des relations avec les

familles, les enfants et l'équipe pédagogique.

Il doit prendre connaissance et accepter le projet éducatif territorial. Il élabore et met en place le projet pédagogique.

Il est responsable des enfants et assure l'encadrement et la formation des animateurs. Il veille au respect des règles.

Il est présent sur sa structure et responsable du matériel et des locaux

Leur tâche exige une compétence fondée sur leur diplôme (BAFD minimum, BPJEPS LTP ou équivalence).

Liste des tâches :

- Élaborer le projet pédagogique
- Veiller à la réglementation DDCS
- Veiller à l'affichage des plannings d'activités et des documents obligatoires
- Recruter les animateurs en accord avec la hiérarchie
- Récupérer les listes d'inscription des enfants
- Faire les commandes fournitures pédagogiques à partir d'un inventaire
- Faire les commandes de repas (EPARCA)
- Participer et mener des réunions de préparation et de bilans
- Accompagner et évaluer les animateurs
- Faire le lien avec les familles
- Veiller aux documents obligatoires des enfants (PAI, fiche sanitaire, autorisation parentale) et des animateurs (diplômes, vaccins...)
- Elaborer un planning d'activités hebdomadaire avec ses équipes
- Rencontrer les prestataires
- Rédiger un bilan de fin de séjour

Contraintes particulières :

- Disponibilité élargie (ex: réunion, rangement, préparation locaux)
- Peut être amené à intervenir sur tout site de la ville
- Doit éventuellement assurer des actions d'animation d'un groupe d'enfant

Compétences :

- Connaissance du contexte localisation
- Application de la politique municipale sous la direction du service
- Discrétion, respect de la confidentialité
- Respect des règles de sécurité
- Connaissance et application des règlements en vigueur
- Capacités pédagogiques et éducatives
- Capacités relationnelles (parents et gestion d'équipe)
- Capacités organisationnelles: méthode et rigueur
- Capacités à élaborer un projet d'activités
- Force de proposition
- Maîtrise de la bureautique, rédactionnelles
- Aptitude à rendre des comptes
- Participation aux réunions partenariales, institutionnelles...

Cycles de travail / Horaires :

Vacances scolaires : Du lundi au vendredi de 8h à 18h

ENVOYER CANDIDATURE A : e.poudevigne@ville-arles.fr